

TARIFS DEPANNAGES ET REMPLACEMENT VITRAGE

AU 1^{er} Juillet 2018

DEVIS GRATUIT

DESIGNATION	HT	TTC TVA 20 %
Taux horaire (dans les heures d'ouverture de l'entreprise, du lundi au vendredi de 8h00 à 18h30). En dehors de ces horaires une majoration de 50 % est à appliquer. Mode de facturation : <ul style="list-style-type: none">- La 1^{ère} heure est indivisible- A partir d'une heure, facturation au temps passé	50,00 €	60,00 €
Déplacement dans un rayon de 20 kms* autour du siège de l'entreprise (15 rue Guillaume du Hommet 50700 Brix). * Distance aller/retour.	18,00 €	21,60 €
Kilomètre supplémentaire	0.60 €	0.72 €
Tous ces prix s'entendent main-d'œuvre seule. En cas de fourniture de pièces détachées, le client est informé du tarif avant la pose. En cas de refus de changement des pièces, le déplacement reste dû dans son intégralité. Pour toute facturation inférieure à 500,00 € hors taxes, des frais de dossier d'un montant de 5,00 € hors taxes sont à ajouter <i>Prochaine révision de ces tarifs le 1^{er} janvier 2018</i>		